

# Mots en *-ole* et verbes en *-oter*

Théorie et exercices tirés du site  
Centre collégial de développement de  
matériel didactique

<http://www.ccdmd.qc.ca/>

Adaptés par Sylvie Blain

# Règle 1

- Les mots anciennement en *-olle* s'écrivent avec une consonne simple, de même que leurs dérivés.
- Par exemple :
  - *girole*
  - *mariole*
- Exceptions :
  - les monosyllabes *folle*, *molle* (adjectif), *colle* (et ses composés), tous trois étant déjà bien implantés dans l'usage.

# Règle 2

- Les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple, de même que leurs dérivés.
- Par exemple :
  - *frisoter*
  - *frisotis*
- Exceptions :
  - les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (ex. : *botte/botter, flotte/flotter, flottement*).



# Avantage

- On a fait ainsi disparaître quelques double consonnes inutiles.

